



**1 rêve : créer ma boîte !
1 réalité : France Travail
m'aide ... mais comment ?**

Sylvie Dusausay et Gaël Garcin



Dans un premier temps nous allons aborder les **aides à l'accompagnement** proposées par France Travail : les **prestations** et **ateliers** que vous pouvez mobiliser dans le cadre de votre parcours.

Nous verrons ensuite les aides dont vous pourriez bénéficier **dans le cadre de votre indemnisation** : l'aide à la reprise / création d'entreprise (**ARCE**) ou le **maintien** de votre allocation mensuelle.



L'importance de l'accompagnement

- Identifier ses capacités et compétences en lien avec un projet de création d'entreprise
- Le parcours à suivre pour créer ou reprendre une entreprise
- La connaissance de la réglementation liée à l'activité
- La construction du business-plan
- Les aides financières et intervenants locaux
- La structure juridique de l'entreprise
- La validation du business model ou points précis (bail, statuts, etc.)
- Etc.



Prestation « Activ'créa Emergence »

- Identifier les compétences et savoir-être sur lesquels vous pouvez vous appuyer,
- Identifier vos enjeux et vos motivations,
- Identifier un projet, réaliste et réalisable, à court/moyen terme
- Comprendre les étapes nécessaires à la création ou à la reprise d'une entreprise, de poser les bases du projet,
- Etablir un plan d'action vous permettant de poursuivre, si cela est opportun, l'élaboration de votre projet à l'issue de ce service.

Durée : 3 mois

Possibilité d'auto-inscription via l'espace personnel du demandeur d'emploi



Atelier « M’imaginer créateur »

- Explorer la création ou reprise d’entreprise comme piste d’emploi
- Identifier vos motivations et vos capacités à créer ou reprendre une entreprise
- Recenser les organismes et interlocuteurs susceptibles de vous accompagner dans votre démarche
- Identifier les aides que vous pouvez solliciter

Durée : ½ journée

Possibilité d'auto-inscription via l'espace personnel du demandeur d'emploi



Atelier « Structurer mon projet de création d'entreprise »

- Apprendre à prioriser les actions à mener
- Identifier les étapes de la création ou de la reprise d'entreprise
- Savoir mobiliser les aides et solliciter les ressources nécessaires
- Sécuriser votre projet de création ou reprise d'entreprise

Durée : ½ journée

Possibilité d'auto-inscription via l'espace personnel du demandeur d'emploi



1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

L'indemnisation : ARCE (Aide à la Création ou Reprise d'Entreprise)

- Quelles sont les conditions pour en bénéficier ?
- Quel est son montant ?



L'indemnisation : le maintien de l'allocation chômage

- Les microentreprises
- Les dirigeants Travailleurs Non Salariés (Entreprises Individuelles, Gérants majoritaires de SARL, Gérant d'EURL,...)
- Les dirigeants assimilés salariés (Gérants minoritaires de SARL, Dirigeants de SAS ou SASU,...).



L'indemnisation : le maintien de l'allocation de solidarité

- Bénéficiaires de l'ACRE (Aide à la Création reprise d'Entreprise)
- Non bénéficiaires de l'ACRE (Aide à la Création Reprise d'Entreprise)